

NIGÉRIE

Le nouveau chef de l'État libère neuf prisonniers d'opinion

Index AI : AFR 44/34/98

Déclaration publique

Le gouvernement nigérian a annoncé hier la libération de neuf prisonniers d'opinion et a déclaré que d'autres cas seraient à l'étude. Les autorités militaires de l'État de Lagos ont également annoncé hier que les personnes arrêtées et inculpées suite aux rassemblements en faveur de la démocratie à Lagos le 12 juin, auxquelles ont participé plusieurs fervents défenseurs des droits humains et dirigeants de mouvements favorables à la démocratie, seraient libérées et les charges retenues contre elles abandonnées.

Amnesty International s'est réjoui de ces progrès et a invité le gouvernement à étayer l'appel lancé pour que les exilés rentrent chez eux et participent au programme de "transition vers un régime civil", en libérant d'autres prisonniers d'opinion, reconnus et éventuels, qui restent dans les prisons et les centres de détention du Nigéria.

Les neuf prisonniers dont la libération a été annoncée par le bureau du chef de l'État sont : Frank Ovie Kokori, Milton Dabibi, le général en retraite Olusegun Obasanjo, Beko Ransome-Kuti, Chris Anjanwu, Alhaji Ibrahim Dasuki, Chief Olabiji Durojaiye, Uwen Udo et Chief Bola Ige.

CONTEXTE

Ces derniers mois, de fortes pressions ont été exercées par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les autorités nigérianes et les principales compagnies pétrolières installées au Nigéria en faveur de la libération de Frank Ovie Kokori et Milton Dabibi. Il s'agit de représentants des ouvriers du pétrole détenus sans inculpation ni jugement depuis la grève de 1994 qui a duré deux mois – Frank Kokori depuis août 1994 et Milton Dabibi depuis janvier 1996. En mars, l'OIT a créé une commission d'enquête sur les violations incessantes des droits des syndicats au Nigéria. Le gouvernement nigérian a rejeté ses demandes répétées de visite au Nigéria pour enquêter sur la situation ou rencontrer les prisonniers. La grève des ouvriers du pétrole venait en partie répondre à l'emprisonnement du vainqueur des élections présidentielles de 1993, Moshood Abiola, qui, – fait saillant –, n'est pas au nombre des personnes libérées.

Sur la liste des prisonniers devant être libérés figuraient également trois personnes appartenant au groupe de 30 prisonniers toujours détenus à la suite du procès secret pour trahison militaire de mi-1995. L'ancien chef de l'État, âgé de soixante et un ans, le général Olusegun Obasanjo, doit être libéré pour être placé en résidence surveillée, ainsi que le fervent défenseur des droits humains et de la démocratie, Beko Ransome-Kuti, et Chris Anjanwu, rédactrice en chef d'un magazine pour femmes. Ils ont tous été condamnés à quinze ans d'emprisonnement à la suite d'une condamnation fondée sur leur participation à une prétendue tentative de coup d'État. Cette affaire avait été montée pour libérer le gouvernement militaire des critiques incessantes.

Alhaji Ibrahim Dasuki, ancien Sultan du Sokoto âgé de soixante-quatorze ans, chef traditionnel d'une partie de la communauté musulmane du Nigéria, doit également être libéré à condition qu'il ne retourne pas au Sokoto. Après avoir été déposé en tant que Sultan par le gouvernement en avril 1996, il a été maintenu en résidence surveillée dans l'État de Taraba à plus de 1 000 kilomètres de chez lui. Acquitté des charges qui pesaient contre lui en vertu de décret de 1994 sur les banques en faillite, il semble avoir été détenu uniquement en raison des critiques qu'il avait

formulées contre le gouvernement militaire du général Abacha.

Chief Olabiji Durojaiye, avocat de soixante-cinq ans, ancien directeur de la Banque centrale du Nigeria et aspirant à la présidence, était détenu dans des conditions éprouvantes à Lagos depuis son arrestation en décembre 1996. Aucune raison n'a été donnée pour sa détention qui semble être uniquement due au fait qu'il était l'un des fondateurs du groupe d'opposition composé d'anciens hommes politiques et représentants de l'État, la National Democratic Coalition (NADECO, Coalition nationale démocratique), dont nombre des dirigeants ont dû s'exiler à la suite de détentions ou de menaces.

Uwen Udo est, selon certaines informations, un homme politique défenseur de la démocratie qui est détenu sans inculpation ni jugement depuis son arrestation en 1997.

Chief Bola Ige est un avocat de soixante-sept ans, ancien gouverneur civil de l'État d'Oyo et dirigeant de la NADECO, qui a été arrêté avec plus de 30 autres personnes à la suite d'une manifestation en faveur de la démocratie à Ibadan, en mai 1998, au cours de laquelle au moins sept manifestants auraient été tués par balles par les forces de sécurité. Certaines des personnes arrêtées ont été traduites en justice et inculpées d'atteintes à l'ordre public. Cependant, Bola Ige et d'autres ont été détenus sans inculpation ni jugement, notamment Chief Ayọ Opadokun, avocat et secrétaire général de la NADECO âgé de cinquante-huit ans, qui a été détenu sans inculpation ni jugement pendant deux ans à compter de 1994 et qui figure sur la liste des personnes libérées.

Certains prisonniers ont été libérés pour des raisons de santé. Plusieurs ont souffert de graves problèmes de santé pendant leur séjour en prison. De récents rapports ont fait état de la détérioration de la santé du général Obasanjo. Par ailleurs, Ransome-Kuti et Chris Anyanwu ont, semble-t-il, été transférés à la prison de Kaduna pour y recevoir un traitement médical.

Les préoccupations relatives à la santé des prisonniers politiques se sont faites plus vives à la suite de la mort inexplicable, en décembre 1997, de deux prisonniers d'opinion condamnés lors de ces mêmes procès pour trahison, l'ancien général de division Shghu Musa Yar'Adua et le sergent-chef Patrick Usikokpo. Leur mort serait due à des conditions éprouvantes et au manque de soins médicaux. Ibrahim Dasuki a, selon certaines informations, dû être hospitalisé d'urgence pour traiter une fièvre typhoïde qu'il avait contractée en détention. Toujours selon certaines informations, Olabiji Durojaiye aurait eu l'air hagard et désorienté pendant sa détention militaire.